



U. G. T. G.

Secteur des Agents de la Sécurité



Pointe-à-Pitre, le 16 Juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RELATIF A L'AUDIENCE DE LA SOCIETE LYNX SECURITE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-A-PITRE

LYNX SÉCURITÉ EN DANGER : L'UGTG S'OPPOSE À TOUTE LIQUIDATION IMMÉDIATE

Le Secteur de la Sécurité de l'UGTG informe l'ensemble des Agents de sécurité, des donneurs d'ordres, des élus, des autorités publiques et de la population guadeloupéenne qu'une **audience cruciale** se tiendra **ce JEUDI 17 JUILLET 2025 à 9h00** devant le **Tribunal de Commerce de Pointe-à-Pitre**, dans le cadre de la procédure de **redressement judiciaire** de la Société **LYNX SÉCURITÉ**.

LE TRAVAIL DES SALARIÉS DE LYNX SÉCURITÉ EST EN DANGER.

Le Secteur de la Sécurité de l'UGTG **s'oppose fermement à toute décision de liquidation immédiate sans poursuite d'activité.**

Une telle mesure aurait des **conséquences dramatiques** : **plusieurs centaines de salariés** risqueraient de perdre leur emploi du jour au lendemain. Ces travailleurs, souvent précaires, assurent pourtant des missions essentielles de protection, de surveillance et de tranquillité publique.

Aujourd'hui, **le travail des salariés de la Société LYNX SÉCURITÉ est clairement en danger.**

UNE MISE EN PÉRIL DE SITES VITAUX POUR LA GUADELOUPE !

Au-delà de l'impact social, une liquidation brutale menacerait directement **la sécurité de plusieurs sites stratégiques**, notamment des **OIV (opérateurs d'importance vitale)** tels que :

- La **Centrale Electrique d'EDF-PEI** à Jarry,
- Le **CHU de Pointe-à-Pitre / Abymes**,
- Les bâtiments administratifs de la **Région Guadeloupe**,
- Le **Conseil Départemental de Guadeloupe**,
- Ainsi que de nombreux établissements publics, scolaires et hospitaliers.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE DES DONNEURS D'ORDRE

La Société **LYNX SÉCURITÉ** est aujourd'hui étranglée par **le non-paiement de ses prestations** par plusieurs donneurs d'ordre, **notamment publics**. Ces retards de règlement aggravent la situation financière et empêchent tout redressement viable.

L'administrateur judiciaire a indiqué qu'une **poursuite d'activités** est envisageable **si, et seulement si**, les donneurs d'ordre s'engagent **formellement à régler les factures en souffrance, à minima par des lettres d'engagement écrites.**

Faute de quoi, **une liquidation pourrait être décidée dès le Jeudi 17 Juillet 2025.**



U. G. T. G.

Secteur des Agents de la Sécurité



L'UGTG EXIGE :

- Le **paiement immédiat des factures dues** à la société LYNX SÉCURITÉ,
- La **poursuite de l'activité**, même partielle ou sous reprise, pour garantir la continuité de service,
- Le **respect des droits des salariés**, en particulier le **reclassement automatique** en cas de changement de prestataire (article L.1224-1 du Code du travail),
- La **responsabilisation des donneurs d'ordre publics et privés** dans cette situation.

MOBILISATION TOTALE POUR LA DIGNITÉ DES TRAVAILLEURS

L'UGTG appelle à une **mobilisation générale des salariés**, des syndicats, des familles, des élus et des citoyens.

Nous serons **présents à l'audience du JEUDI 17 JUILLET 2025** pour défendre **le travail, la dignité et les droits** des agents de sécurité.

Nous appelons les médias à **relayer massivement cette alerte sociale et sécuritaire**.

**A pa nou ki déklaré lagè, mé nou ka bat pou travay an nou,
pou la vi, pou lèspwa !**

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG,

Le Responsable du SECTEUR

Loris YEPONDE

(Contact : 06.90.71.02.32)